

01 déc 2017 -14:54

Appartient à [Conseil des ministres du 1er décembre 2017](#)

## Protection du titre de mandataire en brevets

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters et du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des dispositions en vue de la protection du titre de mandataire en brevets.

L'avant-projet vise à introduire un cadre législatif détaillé pour la protection du titre de mandataire en brevets en Belgique. Outre la protection du titre de mandataire en brevets, il prévoit l'introduction d'un secret professionnel ainsi que la possibilité pour les mandataires en brevets d'intervenir dans les litiges en matière de brevets devant les cours et tribunaux belges.

Afin de garantir la qualité de l'exercice de la profession de mandataire en brevets en Belgique, l'avant-projet de loi prévoit également la création d'un Institut belge des mandataires en brevets. Cet Institut sera chargé du fonctionnement d'un système de règles de discipline et de conduite qui s'appliqueront aux mandataires en brevets, ainsi que de la coordination d'une formation permanente des mandataires en brevets. De même, l'Institut pourra représenter la catégorie professionnelle des mandataires en brevets d'une manière plus structurée dans ses relations avec l'autorité fédérale et d'autres instances publiques ou privées qu'auparavant. Enfin, le contrôle sur l'Institut sera exercé par l'autorité fédérale via l'approbation préalable du règlement d'ordre intérieur et d'autres règlements par le ministre de l'Economie ou par le Roi. En outre, un commissaire du gouvernement contrôlera les actes d'administration de l'Institut avec la possibilité d'introduire un recours auprès du ministre de l'Economie.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur  
Rue Ducale 61  
1000 Bruxelles  
Belgique

Service de presse de Koen Geens, ministre de la Justice  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique